



Manif : merci, les syndicats !

Sans vous, votre énorme travail pour mettre en place une manifestation unitaire (enfin !), nous n'aurions pas eu le plaisir de nous retrouver si nombreux dans la rue le 29 janvier.

Mais vous avez remarqué que, manifestement, vous avez été débordés : bien plus, bien mieux que de simples salariés, se sont retrouvés des citoyens qui ont politisé avec ardeur, cœur, inventivité, détermination, les «légitimes revendications des travailleurs». Des citoyens qui ont réclamé un meilleur pouvoir d'achat bien sûr, mais dans un seul mouvement avec bien d'autres composantes d'une société solidaire et respectueuse du bonheur de chacun.

Il va falloir trouver les moyens de la (re)construire cette société solidaire et humaine — et pas rien que dans le monde du travail — après en avoir si fortement exprimé le désir dans la rue.

Armand DARMET



Les textes en italique, dans ce numéro, sont des expressions de manifestants du 29 janvier au micro de Charles VIEUDRIN. Ils sont signalés par la vignette de notre cher Président, va savoir pourquoi !

RESF01

sur la situation du droit d'asile

Le 20 décembre, la mairie de Bourg-en-Bresse ouvrait ses portes pour parrainer 4 enfants de parents sans papiers ou demandeurs d'asile résidant à Bourg-en-Bresse.

C'était la 7^e cérémonie de parrainages républicains organisée dans l'Ain depuis celle de Leyment du 14 juillet 2006.

Ces cérémonies sont un temps fort pour ces enfants et leurs parents, pour les personnes qui tentent de les soutenir et pour tous les citoyens attachés aux valeurs de la république, des droits de l'Homme et des Enfants.

L'activité de RESF, créé au niveau national le 26 juin 2004, en janvier 2006 dans l'Ain, a su mettre en lumière les situations intenable que créent les lois CESEDA au niveau des enfants et de leur famille. Lois qui sont depuis longtemps critiquées par beaucoup d'autres organisations.

Réseau Éducation sans Frontières est un réseau qui trouve sa force dans les mobilisations très locales de gens de toute sorte, rassemblés sur une même base : défendre une personne réelle, son droit à l'éducation, son droit de vivre en famille.

RESF cherche à soutenir les familles menacées, à mettre en lumière leur situation, pour faire évoluer leur situation particulière tout en gagnant la bataille de l'opinion publique, à développer un mouvement actif contre cette politique de tri humain et faire évoluer la loi.

Dans l'Ain, autour de situation particulière, des enseignants, des parents se sont organisés autour d'enfants de leurs écoles. Ils cherchent à médiatiser, à sensibiliser les élus sur ces situations et s'engagent à faire évoluer les dossiers pour qui le cadre de la loi actuelle ne permet pas de trouver une issue favorable.

Dans l'Ain, le préfet n'a pas mis à exécution les Obligations à Quitter le Territoire Français (OQTF) qui pèsent sur les familles des enfants qui ont été parrainés, mais ces familles sont laissées de longs mois sans autorisation de travail, sans ressources, logées pour la plupart dans les foyers de Geilles, Belley, Trévoux, Ambérieu gérés par ALFA3A.

RESF, avec les associations travaillant aux

Petits points ... sur la situation du droit d'asile

côtés des demandeurs d'asile hébergés dans ces foyers (les amis du foyer du Trêve, le secours catholique d'Ambérieu, de Trévoux, d'Oyonnax) a alerté le conseil général sur la situation que subissent les demandeurs d'asile, étrangers malades, «déboutés» à l'intérieur des foyers, et d'une manière plus général sur la manière dont sont traités les demandeurs d'asile dans l'Ain, et en particulier sur les conditions dans lesquelles sont maintenus les enfants.

Pour l'instant, nous n'avons pas été informés des dispositions que le département a pris pour améliorer ces conditions d'accueil.

Le savons-nous :

Beaucoup d'enfants de parents d'étrangers en situation régulière ne sont pas reconnus par la CAF, ce qui, bien évidemment, les exclut de la possibilité d'accéder à un logement.

Beaucoup de titres de séjour sont délivrés pour des durées très courtes (3 mois), les écartant de beaucoup de dispositifs d'aides et les maintient dans une impossibilité de se projeter et la peur de l'expulsion, altérant parfois leur santé physique et psychique.

Dans l'AIN des associations ou comité existent à Ambérieu, Oyonnax, Miribel, Trévoux et Bourg.

RESF01 se réunit une fois par mois, le premier mardi de chaque mois, pour l'instant pas de domicile fixe, comme beaucoup d'associations de Bourg depuis le transfert de la maison des syndicats.....

Pour contacter RESF Ain :

resf01@laposte.net

Allez consulter le site de RESF.

Bernadette PERRAUD

ébullitions - journal mensuel
n°61 - février 2009

Prix au n° : 1,5 € • Abonnement un an, 10 n° : 15 €

(chèques libellés au nom de Charles Vieudrin - ébullitions)

ébullitions : Maison de la Vie Associative, 2 boulevard

Irène Joliot-Curie, 01006 BOURG-en-BRESSE cedex.

Envoi des textes : armand.joelle@wanadoo.fr

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Christiane BATAILLARD, Armand DARMET, Christian FOILLERET, Pascal MARINELLI, Yves MARTIN-SISTERON, Daniel MOREIRA, Nathalie VALLÉE, Charles VIEUDRIN.

On ne peut pas dire qu'on ne savait pas.

Cette phrase était écrite sur un carton porté, lors de la cérémonie rappelant la tragédie des enfants d'Izieu à laquelle participaient à côté des associations juives de Bourg, le préfet de l'Ain et le maire de Bourg.

Cette phrase invitait à réagir face à la destruction massive de Sarajevo en 1992. À cette occasion-là, on a même inventé le mot nouveau d'«urbicide» terme barbare pour désigner la destruction massive d'une cité, celle de Sarajevo, capitale de la Bosnie multiethnique. Destruction quasi systématique, pilonnage de la ville enfermée dans ses collines, destruction des habitations, bombardement du marché d'approvisionnement et des infrastructures, destruction étage par étage de la tour où était installé le journal indépendant Slodénijé, destruction de la riche bibliothèque nationale créant un tollé général. Depuis les hauteurs de Palé, Karadzic et de son général Mladic, dirigeaient les opérations de destruction.

Et aujourd'hui, en janvier 2009, le premier

est interné au Tribunal Pénal International de La Haye où s'instruit son procès pour crime de guerre et crime contre l'humanité. Le second le suivra bientôt.

« On ne peut pas dire que l'on ne savait pas »

Comme si l'histoire avait ressurgi à Gaza, d'une manière plus tragique encore, comme si l'élève avait surpassé le maître dans l'horreur et l'abomination. Pour nous, il convient de dépasser les moments fugitifs d'émotion, de ne pas se laisser prendre par des images censurées, contrôlées par les militaires, mais de récolter les informations permettant de cerner la réalité des faits vécus par la population gazaouïe enfermée dans son ghetto depuis de si longs mois par la volonté du gouvernement israélien.

C'est parce qu'on ne peut pas dire qu'on ne savait pas que nous avons manifesté à Bourg-en-Bresse.

Marcel RAMILLON

Membre de France Palestine Solidarité



Une des pancartes de la manifestation du 29 janvier à Bourg

«Je suis là pour tout ce qui ne va pas, le problème de la santé, les forfaits, les franchises, le pouvoir d'achat, les licenciements, les contrats à durée déterminée surtout pour les jeunes. Quand on voit que le président qui dépense sans compter et qui s'est augmenté dès son arrivée alors qu'il aurait dû donner l'exemple, c'est un véritable scandale.»



La Fête
autrement
9 et 10 mai
2009
Chavanne-sur-Suran

Tourisme en Revermont

Le Progrès relatait dans son édition du 12 janvier, le projet de la commune de Pressiat de télé-siège pour accéder aux hauteurs du mont Myon. Déjà, celui-ci est présenté dans l'article comme le point culminant du Revermont. Il est à 648 mètres alors que tout à côté le mont Nivigne pointe à 773 mètres ! On pouvait s'y attendre, le projet a évidemment tenu compte des aspects environnementaux et notamment, on nous parle de panneaux solaires sur le toit du restaurant qui accueillera les touristes en sandalettes. L'article se dévoile lorsqu'il précise qu'on aurait pu envisager de bitumer un accès routier jusqu'en haut mais que cela aurait engendré des problèmes de sécurité devant l'afflux des véhicules, l'argument écolo-

La phrase du mois

«Alors moi, en 2012, j'aurais 57 ans, je me présente pas. Et quand je vois les milliards que gagne Clinton, moi, je m'en mets plein les poches ! Je fais ça [président] pendant cinq ans et après, je pars faire du fric comme Clinton. 150 000 euros la conférence»

Nicolas Sarkozy
(cité dans le Monde Diplomatique jv 2009)

« Je manifeste aujourd'hui pour les lycéens, avec les enseignants, contre la suppression de poste »



Relevé dans les médias dominants Pléonasme

Lors de la troisième profanation en deux ans des tombes musulmanes et juives du cimetière de Notre-Dame de Lorette fin décembre 2008, notre cher président s'est offusqué de ce racisme répugnant, sans qu'à ma connaissance, aucun journaliste rapporteur de l'information, n'ait relevé le pléonasme. Pourtant moi j'entends derrière cette erreur linguistique, la tolérance d'un racisme convenant. Et le fait que l'indélicatesse ne soit pas relevée, incite les auditeurs, spectateurs et lecteurs, peut être dans un inconscient collectif, à intégrer le racisme comme un sentiment légitime du moment qu'il n'est pas répugnant.

Pascal MARINELLI

gique a déjà disparu. De toute manière, l'impact écologique ne me semble pas être le problème principal même s'il est réel ; le choix d'un incinérateur à La Tienne est davantage préoccupant.

Ce qui me questionne, c'est qu'il faille assister les personnes pour gravir 4 kilomètres de pentes douces. L'argument des enfants et des personnes âgées est avancé. Ce serait une privation grave de liberté de ne pas permettre à ceux-ci de consommer un Coca en haut du mont Myon. En passant, le projet, j'espère, a pensé aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

À l'heure où on nous serine des dangers de la prise de poids moyenne des Français, où il nous faut manger 5 fruits ou légumes par jour, ne pouvons nous pas communiquer sur les bienfaits d'une marche à pied en pleine nature même pour les enfants et leurs grands-parents.

Pascal MARINELLI

Laïcité : Sans adjectif

Un peu d'histoire

Née sous la Révolution de 1789, suite à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la laïcisation progresse avec la proclamation de la liberté de culte par la Constitution de 1791 (création du mariage civil, du calendrier républicain).

Puis Bonaparte facilite l'établissement du régime concordataire qui règle durablement les rapports entre l'État et les églises par un système de cultes reconnus, protégés par l'État dans lequel les curés et pasteurs sont salariés de celui-ci.

La laïcisation aboutira à une égalité formelle de cultes séparés de l'État, construite entre 1882, loi Jules FERRY, sur l'instruction publique obligatoire et 1905, loi de séparation des églises et de l'État promulguée le 11 décembre, mettant fin aux 'cultes reconnus'. Dans son 1er article, cette loi précise que «la république assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes». L'article 2 «ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte».

Ainsi, les églises ne sont plus de droit public, mais des corps constitués de droit privé qui doivent subvenir financièrement à leurs besoins. Le parc immobilier cultuel appartient à l'État, départements et communes, et est mis gratuitement à leur disposition.

La laïcité, dogme de la République

La notion de laïcité est une valeur fondatrice et un principe essentiel de la République française. Elle peut se préciser en trois piliers essentiels :

- **La neutralité de l'État**

La France ne connaît pas de culte reconnu (ou non reconnu).

La République doit assurer «la liberté de tous ses citoyens devant la loi sans distinction d'origine, de race ou de religion».

En corollaire, un agent de l'État doit observer une stricte neutralité dans la fonction qui lui est confiée. Par contre, comme tout citoyen, en dehors de son service public, il est libre de manifester ses opinions et croyances.

- **La liberté de conscience**

Elle se décline en liberté de culte, fruit de la liberté de conscience religieuse et philosophique.

Dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'État protège la liberté d'opinion, même religieuse du citoyen, dès lors qu'il ne trouble pas l'ordre public.

Ainsi, c'est le libre exercice d'un culte qui est protégé et garanti. Depuis la loi de 1905, les édifices culturels sont des biens privés, construits et entretenus par les fidèles.

- **Le pluralisme**

Si l'État ne reconnaît aucune religion, il ne doit en méconnaître aucune.

Il reconnaît le fait religieux.

Le principe est celui de l'absence de distinction entre les anciens cultes reconnus et les autres. L'État doit protéger les cultes minoritaires contre toute discrimination.

Ainsi, toute religion a droit à l'expression, et en contrepartie, il ne doit pas y avoir négation des principes fondamentaux sur lesquelles repose l'État (soumission au droit commun).

Ces trois piliers de la laïcité ont été réaffirmés par le Conseil d'État dans un rapport publié en 2004, peu avant le centenaire de la loi de 1905.

Le Conseil considère que le fondement juridique sur lequel s'est construite la laïcité française mérite d'être préservé, ce qui n'interdit pas toute évolution du concept.

La laïcité serait-elle positive ?

Sans équivoque, la laïcité n'admet aucun adjectif.

Elle suspend nos appartenances pour construire avec l'autre une citoyenneté. Elle est un projet politique, fruit de notre histoire qui s'est inscrite dans les textes des nations à

l'avènement de la pensée républicaine.

Offrant une idée autre du monde, renversant une société fondée sur l'inné, un repli sur soi-même dans sa condition, selon un ordre incarné par les églises, la laïcité se fonde sur le progrès, c'est-à-dire, au-delà des coutumes, sur la connaissance qui aide l'homme à ne plus admettre qu'une pensée lui soit imposée. Chaque citoyen est libre d'accepter ou de refuser des idées, des concepts de vie qui émane de lui-même, de son esprit critique, de sa raison.

Le laïc n'accepte pas de dogme émanant d'un quelconque clerc qui 'sait' et détiendrait ainsi une autorité sur autrui au nom d'une vérité.

Lui attribuer un adjectif revient à menacer la laïcité dans son concept, comme une vérité, une affirmation invérifiable.

Souvent malmenée par l'histoire depuis la révolution de 1789, la laïcité s'érige en loi de principe et non pas de circonstance comme le laisse entendre notre actuel Président.

Il est tout autant primordial que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en un texte clair et fort qu'en l'occurrence personne ne songe à modifier, reste un modèle, une référence internationale, en ce qu'elle organise le respect du droit humain, l'esprit républicain et dans sa représentation, la démocratie.

La laïcité aborde la question sociale essentielle, celle qui doit permettre à tout homme d'avoir la possibilité d'exercer ses droits et ses devoirs en ayant un mode de vie convenable culturellement et financièrement.

Le chemin le plus simple pour accéder à la citoyenneté est la laïcité. Sans elle, le communitarisme n'a plus qu'à semer ses discordes, enfermant les hommes dans des ●●●



••• combats entre membres de communautés. L'absence d'un projet collectif d'une identité citoyenne est le terreau de cette menace.

La laïcité en péril ?

Principe universel, la laïcité est en péril un peu partout dans le monde dès qu'une discrimination est faite à un homme du fait de son appartenance à tel ou tel groupe (race, religion, pays, origine...).

En illustration, accepter la discrimination positive pour la nomination d'un serviteur de la République (commissaire, Préfet...) est un principe anti républicain. Celui-ci donne une priorité à un tel parce qu'il émane de telle ou telle communauté. En qualité de citoyen de la République qu'il représente, il ne peut qu'en être vexé, blessé.

Qu'est-ce qui est positif dans ce choix discriminatoire ?

Au risque de choquer, prenons l'exemple du conflit israélo-palestinien. Partout dans le monde, des manifestations font retentir des points de vue différents, des partis pris, des convictions, du soutien ou de la haine, etc. Ce qui est laïque n'est pas de manifester pour tel ou tel protagoniste, mais d'œuvrer pour que la paix s'instaure.

Pour rester dans l'hexagone, interrogeons-nous sur le fait que le Président de la République reçoive à l'Élysée le Pape sous prétexte qu'il est un chef d'État (en l'occurrence, voilà un État qui n'a pas de citoyens).

Il lui parle de laïcité positive, de prêtre qui serait plus important que l'instituteur, et de

«Sur les RASED, il va y avoir des suppressions de poste. La réforme de l'Éducation Nationale est plutôt une réforme budgétaire. Dans les RASED on est des enseignants au rendement insuffisant au sens où on n'est pas devant une classe. Le gouvernement parle beaucoup de la réussite scolaire mais ne tient pas compte du travail des enseignants spécialisés des RASED»



NB : Les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) sont des équipes constituées d'une psychologue scolaire, d'un enseignant spécialisé éducateur et un enseignant spécialisé en pédagogie. Cette équipe est appelée par les enseignants pour les élèves en difficulté. Elle aide l'enseignant à monter un projet d'aide pour ces enfants en intervenant dans la classe ou en petit groupe.

surcroît, lorsque le premier ministre raccompagne ce pseudo chef d'état à son avion, il le remercie pour «son apport de pensée éthique et morale à la République».

Interrogeons-nous également sur l'amendement 'Charasse' qui oblige les communes à verser aux écoles privées une certaine somme par élève qui n'irait pas à l'école publique de la commune, par simple choix légitime de ses parents.

Interrogeons-nous sur l'égalité des chances prônée par l'école publique laïque et républicaine.

N'y a-t-il pas danger également lorsque, pour apaiser les jeunes des 'banlieues sensibles', les autorités de notre pays demandent aux imams d'intervenir auprès de ceux-ci pour qu'ils obtiennent une paix sociale qui ne répond en rien aux préceptes républicains.

Est-ce une faiblesse de la République ou un affaiblissement de celle-ci lorsqu'elle demande et laisse une religion s'immiscer dans ses propres affaires ?

N'y a-t-il pas danger lorsque le Président

de la République s'appuie sur les religions pour demander d'éclairer les citoyens qui souffrent, s'égarer, peinent dans une société aux multiples difficultés croissantes ?

Groupons-nous et demain...

Ainsi menacée, la laïcité ne peut et ne doit laisser aucune église se mêler de ce qui est de l'ordre de la citoyenneté.

Sommes nous trop peu attentif à ces faits ? Sommes nous trop dispersés pour mener un combat et le mot n'est pas galvaudé, pour le respect des droits de l'homme et du citoyen, pour la tolérance qui n'accepte pas l'intolérance, pour l'intégrité de nos esprits.

Les problèmes sociaux économiques graves qui se profilent à l'orée de cette année 2009 deviennent récurrents. Veillons à ce qu'ils ne deviennent pas le creuset d'un nouvel obscurantisme dans lequel l'homme ferait fi de sa citoyenneté pour ne croire qu'en la promesse d'un après meilleur.

Daniel MOREIRA

Pourquoi la croissance n'a-t-elle pas fait disparaître la pauvreté ?

C'était le sujet traité par la délégation départementale du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement samedi 31 janvier dernier.

Bernard BRET, géographe, professeur à LYON 3 commence à nous expliquer que la pauvreté peut être absolue quand les personnes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins vitaux. Elle est relative quand ces personnes côtoient de plus riches qu'elles.

Peut-on dire que quelqu'un est pauvre parce qu'il ne peut pas s'acheter un vélo ou partir en vacances ? On peut vivre sans vélo ni vacances. Ce ne sont pas des besoins vitaux. A l'âge de pierre, il n'y avait pas de pauvres car tous les hommes vivaient de la même façon.

Ne pas confondre croissance et développement.

Dans nos sociétés modernes et complexes, les activités dites de réparation sont nombreuses (réparation automobile, services de sécurité ou de santé). Plus il y a d'accidents et de blessés, plus le PIB augmente et la croissance avec. Ce n'est pas pour autant qu'on vit mieux. La

croissance mesure l'augmentation du Produit Intérieur Brut. Le développement doit se poser la question : comment produit-on (le droit du travail est-il respecté ?), pour qui produit-on (des blindés pour la guerre ou des bus pour les transports en commun ?), où produit-on (encore plus dans les pays riches, ou ailleurs) ? Pour Bernard BRET, le développement c'est la croissance plus la justice.

Mais le développement est incapable d'éradiquer les inégalités. Au contraire, il produit des inégalités. Pour John RALS, philosophe politique américain, une société égalitaire est une utopie. Ce qui est envisageable, ce sont des inégalités socialement acceptables, démocratiquement décidées ou librement consenties.

Pour Bernard BRET, il peut y avoir développement sans croissance, mais c'est tout de même plus facile avec une croissance positive à condition que nous sachions en partager ses fruits.

Propos recueillis par Charles VIEUDRIN

«Tous Palestiniens, tous Gazaouis»

Les médias, on le sait, ont honteusement sous-couvert les récents agissements d'Israël en terre palestinienne.

Non seulement ils ont tu les faits – se cachant peut-être derrière une réalité, celle de ne pas être admis sur le terrain – mais ils n'ont pas donné non plus connaissance des soutiens divers adressés au peuple de Gaza.

Me trouvant aux Emirats Arabes Unis en décembre 2008, je peux témoigner des réactions vives dans ce pays. Toutes les manifestations festives du 1er de l'An ont, en particulier, été interdites dans les sept Emirats.

Je ne sais comment ont réagi les touristes qui ont vu leur réveillon annulé (repas et fête) dans tous les hôtels et palaces de Dubaï, mais je peux vous raconter celui que j'ai vécu, à 130 km de là, dans le désert d'Al'Ain.

Invitée par un membre de ma famille, je me réjouissais des activités prévues pour ce premier de l'An peu ordinaire avec chants et danses arabes, décoration des mains au henné etc ...

Partis d'Al'Ain, une grosse oasis dans l'Emirat d'Abu Dhabi, à la nuit tombante, nous étions donc une cinquantaine, membres de familles de «westerner» à traverser le désert pour nous rendre dans la ferme à chameaux où devaient se dérouler les festivités.

Nous étions attendus, mais aucune marque de fête. Rachid, le maître des lieux nous a déclaré que, de fête il n'y aura pas, par solidarité avec le peuple palestinien. Le chanteur arabe ne viendrait pas nous distraire et aucun chant ne devait résonner ce soir dans tout le pays. Pas de danse non plus.

Soirée de deuil pour les Emiratis, soirée

de joie pour les résidents ? Français, Anglais, Allemands, Canadiens, Sud Africain, Néo-zélandais... Une atmosphère étrange se dégageait du groupe cosmopolite et du lieu insolite... D'abord, j'ai du saisir comme un temps de recueillement – silence des hommes, silence du désert – qui s'est imposé d'emblée. Puis une sorte de chaleur s'est dégagée, pas seulement due à l'immense feu de camps qui venait d'être allumé. On s'est mis à parler. Et ce n'était pas des propos légers de jour de fête. Certes, je n'ai pas tout compris – juré, je me remets à l'anglais ! – mais j'ai capté une véritable communion entre les membres du groupe.

Pas de chants, pas de danses, pas de grands rires en ce 1er jour de l'An 2009, mais un repas(*) partagé à même le sol du désert et, en guise d'amusement, une promenade à dos de chameaux sous la clarté des étoiles. Un croissant de lune couché en berceau indiquait qu'on était en terre lointaine ...

Pas de grand rire, mais beaucoup de sourires, de réflexion, d'échanges chaleureux et si, tout de même, des petits rires lors des déguisements en tenue arabe proposés par nos hôtes.

Et la soirée s'est achevée tard dans la nuit glaciale. Serrés autour du feu, enroulés dans nos anoraks ou nos dichdach(*), coude à coude, fumant ou non la chicha, la sérénité s'était installée. Instant rare, précieux.

Non, je ne sais pas comment les touristes fortunés ont accueillis l'annulation de leur fête à Dubaï ou Abu Dhabi, mais je ne suis pas prête d'oublier ce moment de paix partagée qu'elle a généré dans la ferme de Rachid.

Christiane Pelloussat
*repas non annulé car considéré comme privé.
*longue robe blanche des Emiratis



«Parce qu'y en a marre. Moi je suis retraité, mais je manifeste aussi pour mes petits enfants, car la société qui s'annonce ne me plaît pas du tout»

«Moi je manifeste contre un système qui pénalise les gens. Les jeunes ne trouvent pas de boulot, les salariés, on leur demande de travailler jusqu'à 70 ans et pendant ce temps-là certains se mettent plein de fric dans les poches et n'en font pas profiter la société. En plus de ça, notre gouvernement ne s'intéresse qu'à ceux qui ont des sous. Le système bancaire est favorisé alors qu'il vaudrait mieux aider les salariés. Je pense qu'il est temps que la société bouge et qu'on commence à réfléchir à notre mode de vie pour qu'il tienne plus compte de l'écologie et d'une croissance durable. Si je suis là, c'est pour que la politique respecte un peu plus les individus et qu'on ne favorise pas seulement ceux qui ont un pouvoir politique et financier.»



Relevé dans les médias dominants Contresens

On nous informe à la radio, de manière très banale, que nous constatons une augmentation inquiétante de la population de sangliers. Ainsi, les champs sont saccagés, les accidents avec des automobiles se multiplient, c'est un scandale. Ce fléau doit être résolu, les chasseurs sont appelés à la rescousse pour ramener la population de phacochères à un nombre raisonnable.

Et si nous voyions les choses sous un autre angle : la diminution des espaces forestiers, l'augmentation des routes et du trafic, le fleurissement des lotissements en rase campagne font qu'une population normale de cochons sauvages n'a plus l'espace suffisant pour vivre et se reproduire normalement. Je ne suggère pas la même solution radicale envers l'espèce humaine. Seulement, regarder les choses de ce point de vue peut nous permettre avec une certaine humilité de reconsidérer notre place sur cette terre

Pascal MARINELLI



«Je suis là parce que je trouve que tout va de plus en plus mal. Le pouvoir d'achat essentiellement, parce que y'en a qui s'en mettent plein les poches, protégés par le gouvernement. On nous fait croire qu'y a la crise, mais la crise, elle a été provoquée par les gros qui ont spéculé sur tout, y compris sur les matières alimentaires. Je manifeste pour qu'on se réunisse tous et qu'on refasse peut-être un jour une internationale non pas socialiste, mais en tout cas sociale.»

Libre de chevet

Le livre de chevet de ce mois-ci m'a permis de réfléchir sur le sens et l'intérêt de cette rubrique mensuelle. Je constate avec regret qu'il est rare que d'autres se lancent à présenter une de leur lecture. Seuls, deux autres membres du comité de rédaction y ont participé depuis sa mise en place. Par ailleurs, cela m'oblige à lire davantage et ce n'est pas plus mal. Jusqu'à maintenant, c'est avec enthousiasme que je rédigeais ma fiche de lecture car les livres que je sélectionnais m'ont généralement captivés et j'étais heureux de vous en faire part. Le livre que je viens de terminer ne m'a pas vraiment plu. En ferais-je une rubrique malgré tout, sachant que je n'aurais guère le temps d'en lire un autre pour ce numéro.

Ceux à qui je demandais conseil m'ont répondu qu'il fallait aussi parler des livres qui ne m'avaient pas plu. Bien sûr, car loin de moi la volonté d'uniformiser les idées et les prises de position, ce serait d'ailleurs tendre vers la face négative et problématique de l'utopie ; trop d'égalité brise la liberté... D'autres ont sûrement apprécié cet ouvrage.

Ce livre, pour être plus précis, il m'a davantage déçu que déplu. Jean-Marie Pelt, vous le connaissez sûrement ; largement

Darwin et la théorie de l'influence

médiatisé, il intervient entre autre sur France Inter dans l'émission «CO2 mon amour» le samedi après midi. Ses interventions sont souvent un mélange savoureux de connaissance et de pertinence. Son dernier livre, «*La raison du plus faible*» m'a attiré car il me rappelait le film de Lucas Belvaux, un très beau thriller sur fond de crise sociale.

Le titre du livre annonce la couleur, JM Pelt, sans remettre en cause la théorie de l'évolution, en bon biologiste qu'il est, nuance les propos de Darwin où tout au moins l'interprétation que les précurseurs libéraux Hobbes et Smith en ont fait pour justifier leurs théories économiques basées sur «*la main invisible*» sous entendu : «*il faut laisser faire le marché*», il s'auto-régulera. On voit aujourd'hui comment cela ne marche pas.

La première partie du livre est passionnante, ce sont des multitudes d'histoires de fleurs de papillons, de nos ancêtres les vers ! Chacune concluant à la morale du livre que le plus fort n'est pas toujours celui qu'on croit. On attend alors avec impatience le moment où JM Pelt va développer son analogie avec le monde économique d'aujourd'hui, il nous y prépare tout au long de son cours de vulgarisation de sciences de la nature. Lorsque son

ouvrage devient plus politique, son écriture simple et accessible devient alors trop simpliste et surtout, il mêle théories économiques et arguments d'ordre religieux.

En effet, JM Pelt veut démontrer en réaction peut être à la poussée des créationnistes outre atlantique qu'on peut être scientifique et croyant. Ce livre arrive après les propos présentés le mois dernier dans cette rubrique du scientifique agnostique Albert Jacquard, qui à mon sens faisait preuve de beaucoup plus d'ouverture et de tolérance envers ceux qui ne pensent pas comme lui.

Ce livre de JM Pelt m'a paru téléphoné, opportuniste ; il profite de sa tribune médiatique et de la conjoncture favorable pour aborder d'autres sujets pour lesquels sa pensée et son écriture sont moins fluide que lorsqu'il aborde les thèmes dont il est spécialiste.

Pascal MARINELLI
«*La raison du plus faible*» - Jean Marie Pelt
Editions Fayard 18€.


Cinéma

La terre des hommes rouges

Le Cinémateur présente, du 25 février au 2 mars «La terre des hommes rouges» film italo-brésilien du réalisateur Marcos Bechis.

Il est question bien sûr des Indiens du Brésil. Plus précisément, les Guarani Kaiowa du Mato Grosso, une province du sud.

Cette fiction, largement inspirée de faits divers est jouée par des indiens Guaranis. Elle montre un peuple chassé de ses terres et vivant parqué dans des réserves où il n'arrive plus à vivre et à se nourrir. En même temps que la perte de sa terre, c'est l'histoire d'une perte d'identité, d'une déculturation et de l'entrée dans la société de consommation avec jeans, tee-shirt, et téléphone portable. Les adolescents sont ceux qui souffrent le plus de cette perte de repères entre fascination de la ville et désespoir. La 1re scène est un condensé du drame. Des Indiens sont au bord d'une rivière, nus, maquillés et mimant jusqu'à la caricature, devant un bateau de touristes, les bons ou inquiétants sauvages. On les voit ensuite ôtant leur parures pour revêtir tee-shirt et jeans et recevant leur salaire de figurants.

C'est aussi l'histoire d'une résistance. Justement, à partir d'un suicide d'adolescentes, la tribu décide de réoccuper les territoires qui lui ont été spoliés et, par là, en conteste la légalité. Ils dressent un campement sur des terres où ils vivaient naguère. Seulement, ces terres qu'ils ont connu si boisées et si riches sont aujourd'hui des terres épuisées, inutilisables par eux qui ne savent

plus ni chasser ni pêcher.

On est bien loin des films à grand spectacle (Fitzcarraldo, Mission, Le Nouveau Monde) qui nous parlaient des indiens du point de vue des Blancs. Ici, c'est le regard et l'expression des Indiens qui est le centre du récit.

La résistance sera dure. Des négociations vont s'entamer avec des Blancs, des relations vont se nouer entre adolescents indiens et blancs.

Marco Bechi, le réalisateur, est née au Chili de père italien et a vécu en Argentine et au Brésil, puis en Italie. Militant politique et cinéaste, il était très habité par les questions de la conquête et du génocide des Indiens.



De retour en Amérique latine, il est parti à la rencontre de cette communauté d'Indiens descendants de guerriers qui ont refusé de s'intégrer. La tribu venait d'entrer dans les terres, autrefois la forêt, dont le clan avait été chassé 50 ans plus tôt. Aujourd'hui, la terre défrichée est occupée par du soja transgénique Monsanto. Marco Bechis a fait de cette réoccupation une fiction.

Les Guaranis étaient 500 000 quand les Européens ont débarqué et ils ne sont plus aujourd'hui que 40 000 vivant dans des réserves ou dans des bidonvilles.

Depuis ce film, peut-être un peu à cause de lui, le gouvernement brésilien avec la FUNAI (Fundação nacional do Índio) a entrepris un travail de délimitation des terres et a déclaré que les terres indigènes devaient être restituées d'ici 2010.

Joëlle ROUX